

RETRAITES : PLUS DE JUSTICE !

Le gouvernement veut bâcler une réforme des retraites en trois mois. Raison de plus pour la CFDT d'enfoncer le clou sur ses exigences :

- *maintenir la possibilité de prendre sa retraite à 60 ans ;*
- *débattre de « La retraite » dans toutes ses dimensions : justice sociale, emploi, refonte du système.*

Justice sociale : corriger les inégalités

Notre système de retraite est de plus en plus inadapté aux parcours de carrière d'aujourd'hui. Parfois, il accentue même les inégalités. Celles-ci doivent être corrigées.

- Les salariés aux parcours professionnels morcelés sont perdants lors du calcul de leurs droits à la retraite : **les interruptions d'activité (chômage, maladie) doivent être mieux prises en compte.**
- Les salariés et les fonctionnaires, en changeant de métier, cotisent de plus en plus souvent à des régimes différents : **ils doivent cesser d'en être pénalisés.**
- Les femmes perçoivent une pension en moyenne 38% inférieure à celle des hommes : **les droits familiaux - tels que les majorations pour 3 enfants - doivent être revus pour devenir plus favorables aux femmes et aux bénéficiaires de basses pensions.**
- L'espérance de vie en bonne santé d'un ouvrier est inférieure de 3 ans à la moyenne des salariés hommes : **les salariés les plus exposés aux facteurs de pénibilité doivent bénéficier d'un départ anticipé à la retraite.**
- Les montants des basses pensions sont indignes : **pour les augmenter, la CFDT revendique 100 % du Smic net pour une carrière complète.**
- Les salariés aux carrières longues restent défavorisés dans le calcul de leur retraite : **la CFDT revendique, pour chaque salarié, la possibilité de choisir le moment de son départ à la retraite dès lors que le nombre de trimestres requis est atteint, sans abattement ni condition d'âge.**

.../...

RETRAITES : PLUS DE JUSTICE !

Emploi : permettre à chacun de construire sa retraite par son travail

Améliorer la situation de l'emploi est indispensable pour permettre à chaque salarié de construire sa retraite.

- A la trentaine, les salariés ont de moins en moins cotisé. En cause, la précarité pour certains, l'allongement de la durée des études pour d'autres : **l'emploi des jeunes doit devenir une priorité.**
- Les seniors sont massivement exclus du travail : **ils doivent être incités, par l'amélioration des conditions de travail, à poursuivre leur activité.** La CFDT revendique le développement de la retraite progressive, c'est-à-dire la possibilité de travailler à temps partiel tout en bénéficiant d'une partie de sa retraite.
- Les femmes sont trop souvent pénalisées durant leur vie professionnelle : **il est nécessaire de renforcer l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, et mener une politique familiale active qui permette de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.**

Refonte du système : le reconstruire pour mieux le préserver

Notre système par répartition doit être reconstruit pour répondre aux exigences de notre temps et redonner confiance aux plus jeunes.

- Notre système de retraite est complexe et devient incompréhensible pour les salariés : **il faut le rendre clair et intelligible pour tous.**
- Les salariés sont attachés à la solidarité intergénérationnelle. **Pour ne pas pénaliser ceux qui ont déjà acquis leurs droits, ces droits doivent être formellement garantis.**
- Les revenus du patrimoine et des placements financiers doivent être davantage mis à contribution pour financer ce qui relève de la solidarité, par exemple pour financer les trimestres des chômeurs touchés par la crise.

Pour faire face aux besoins grandissants en matière de retraite et de vieillissement de la population, la CFDT appelle à la tenue d'un vaste débat de société sur ces questions qui nous concernent tous !